

La Tunisie ne veut pas de « protecteurs »

lundi 16 mai 2011, par [FALAH Khaled](#), [NAIR Sami](#) (Date de rédaction antérieure : 12 mai 2011).

M. Sami Naïr, politologue et ancien député européen chevènementiste, vient de publier dans le quotidien français « Le Monde » (1) un point de vue intitulé : « Protégeons la Tunisie des assauts de Kadhafi » [reproduit ci-dessous].

M. Naïr nous apprend qu'il a rencontré le 25 avril M. Caïd Essebsi, le chef du gouvernement provisoire tunisien, au sujet de la situation en Libye et de ses répercussions en Tunisie ; pour déjouer les supposés plans de Kadhafi, Sami Naïr :

1) estime qu'il faut s'attendre à un conflit de longue durée, ce qui a pour conséquence de rendre inopérante la résolution 1973 ;

2) propose la renégociation du périmètre d'action d'une nouvelle résolution fondée sur une « activation de l'article 53 de la charte de l'ONU », qui donnerait au peuple tunisien « la possibilité de recevoir de l'aide extérieure sans ... devoir déclarer l'Etat agresseur « Etat ennemi » ». M Naïr exhorte l'ONU à « imposer une protection des pays limitrophes de la Libye », en l'occurrence à placer la Tunisie sous une forme de protectorat onusien, voire de l'OTAN !

Déjà fin avril, le journal londonien « The Independant » rapportait les propos du ministre britannique de la défense, Liam Fox qui, devant les parlementaires, envisageait l'envoi de troupes britanniques à la frontière tuniso-libyenne pour créer « une zone de sécurité ».

Les initiateurs de cette campagne pour l'octroi de facilité ou pour l'installation de troupes étrangères à la frontière tuniso-libyenne doivent savoir :

1) A la suite des déclarations de Liam Fox aux « Communes », 25 000 internautes tunisiens ont manifesté sur facebook leur opposition à toute présence militaire étrangère. De même, de nombreux membres de la « Haute Instance » se sont prononcés dans le même sens. Enfin le chef du gouvernement provisoire a rejeté, au cours de son intervention télévisée du 8 mai, toute facilité militaire accordée à des puissances étrangères. Il semble établi qu'une très large majorité de la population tunisienne est attachée au respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays.

2) La Tunisie n'a aucun intérêt à être partie prenante de l'intervention de l'OTAN en Libye, au nom d'une interprétation tendancieuse de la résolution 1973 de l'ONU. Elle doit éviter de se laisser entrainer dans un conflit militaire, contraire aux intérêts des peuples des deux pays et du monde arabe. Elle doit continuer à faire preuve de retenue et de sang froid dans la gestion de la situation à la frontière tuniso-libyenne. En revanche, il est du devoir de chacun de venir en aide aux réfugiés qui affluent par dizaines de milliers, surtout depuis le début de l'action militaire des forces de l'OTAN. Les Tunisiens ont déjà donné un bel exemple de solidarité en accueillant plus de 200 000 personnes en provenance de Libye.

3) Le titre de l'article de M. Naïr n'est pas de la plus grande délicatesse pour ceux qui ne gardent pas un souvenir émouvant du protectorat, et qui ne souhaitent pas être de nouveau « protégés ».

Khaled Falah, responsable des relations extérieures du Parti du Travail Patriotique et

Démocratique de Tunisie.

(1) « Le Monde » du 12 mai 2011, p 24.

Protégeons la Tunisie des assauts de Kadhafi

Béji Caïd Essebsi, le premier ministre tunisien dans un entretien qu'il m'a accordé le 25 avril sur la situation de transition démocratique, déclare son inquiétude devant la situation en Libye ; sans se prononcer sur le fond, ses propos sont cependant clairs : « Chaque jour qui passe est pour nous d'une extrême gravité. Les réfugiés affluent, bientôt nous serons impuissants à contenir les centaines de milliers de gens qui arrivent. Nous sommes devant un dilemme : nous ne pouvons pas laisser ces gens mourir dans le désert. Nous sommes les premiers à payer l'incertitude de la situation libyenne. En même temps, ajoute-t-il, nous savons que le vent de la liberté ne connaît pas de frontières. » Cela signifie : on se plaint en Europe de l'arrivée de 26 000 immigrés tunisiens, nous, sans dramaturgie médiatique, nous recevons vingt fois plus de réfugiés, et ce sera pire si une solution n'est pas trouvée en Libye.

C'est ce que Kadhafi a compris. Sa stratégie a évolué : d'abord, elle consistait à se fondre dans les villes pour éviter les bombardements de ses troupes surarmées, et donc à prendre en otage la population civile ; ensuite, elle consiste à internationaliser le conflit en s'attaquant non à l'Égypte, qu'il ne peut atteindre sans dommages ni en direction des pays africains, qui le soutiennent plus ou moins, mais vers le Sud tunisien. Kadhafi veut faire porter l'effort d'internationalisation du conflit sur la Tunisie, qui a initié le cycle démocratique.

Il veut élargir le champ de bataille. Stratégie d'autant plus facile que l'armée tunisienne est faible, qu'elle est occupée à maintenir ce qui reste encore des institutions républicaines, dans un contexte où les partisans de l'ancien régime n'ont pas désarmé, ils regroupent leurs forces et s'apprêtent à négocier leur place dans le nouveau système qui se met en place.

Les propos de Béji Caïd Essebsi doivent être pris avec gravité. Sous prétexte de poursuivre les insurgés qui se battent pour le contrôle de la frontière avec la Tunisie, Kadhafi intervient militairement sur le territoire de ce pays, alors que les forces d'intervention qui appuient ces insurgés refusent de leur donner les moyens pour vaincre. Le calcul de Kadhafi se fonde sur l'analyse qu'il fait de la situation en Syrie, où le régime de Bachar Al-Assad tue des centaines de civils, sans que la communauté internationale ne réagisse vraiment.

L'intervention humanitaire en Libye a été mal préparée, conçue sur un modèle d'action éclair et à moindres frais. Elle a soulagé la conscience internationale, mais elle s'est faite dans la précipitation et le désordre pour permettre à certains de faire oublier leur soutien sans faille à Ben Ali et à Kadhafi.

La France a poussé à la roue et le Royaume-Uni a adhéré pour des raisons politiciennes. Les deux pays ont tablé sur un seul paramètre : l'effondrement rapide du dictateur libyen. C'était méconnaître le système politique de ce pays. En conséquence de quoi, la résolution 1973 de l'ONU devient inefficace. Il faut donc décider d'une stratégie de long terme, tant dans le domaine militaire que politique.

« Territoire de guerre »

Si l'on veut refuser une intervention sur le terrain, ne serait-ce que parce que les opinions publiques arabes, méfiantes à l'égard de l'Occident, l'assimileront à celle d'Irak, la solution du conflit en Libye sera politique. Elle devra donc compter avec le rapport de force que Kadhafi a instauré sur le plan militaire. S'il gagne, il paralysera le mouvement de révolte démocratique enclenché par les peuples arabes, du moins pour un certain temps.

Nul n'a le droit, de l'extérieur, de s'immiscer dans les choix du peuple tunisien, qui a fait une révolution de portée historique. Mais dans le cadre d'une renégociation du périmètre d'action d'une nouvelle résolution, il peut demander l'activation de l'article 53 de la charte de l'ONU, qui lui donne la possibilité de recevoir de l'aide extérieure sans d'ailleurs devoir déclarer l'Etat agresseur « Etat ennemi ».

L'ONU doit au moins, comme mesure d'urgence, imposer une protection des pays limitrophes de la Libye, laissant à Kadhafi le soin d'apprécier les conséquences militaires de sa stratégie. Il faut aider la Tunisie à se protéger, si l'on veut éviter non seulement la catastrophe humanitaire qui menace mais aussi la transformation de ce pays en territoire de guerre pour Kadhafi.

Sami Naïr, politologue, ex-député européen (Mouvement des citoyens)

* *Article paru dans le Monde*, édition du 12.05.11. | 11.05.11 | 15h40 • Mis à jour le 12.05.11 | 09h55.
